

RAPPORT ANNUEL: 2023

Le but de l'Examen national d'attestation en ergothérapie (ENAE) est de protéger les intérêts de la population en évaluant si les candidats répondent aux normes minimales face à l'application écrite des connaissances théoriques et du comportement professionnel attendus des personnes qui débutent dans l'exercice de la profession d'ergothérapeute au Canada. L'ENAE, qui a été élaboré et tenu à jour par le comité de l'examen d'attestation (CEA) et des experts d'une agence spécialisée en mesure et évaluation, fournit une évaluation objective et fiable.

Candidats à l'ENAE 2023

Taux de réussite canadien/international

	Nombre (n)	Taux de réussite(%)
Formé à l'étranger	111	72.97
Formé au Canada	802	96.00
Total	913	93.21

Candidats français: **10** Candidats anglais: **903** Examens adaptés: **104**

Examen à surveillant en direct à distance (examen en ligne): 340 (37.24%)

Examens en personne: **573** (62.76%)

FAITS SAILLANTS:

- L'année 2023 a été la première année du nouveau calendrier avec trois examens par an : avril, septembre et décembre. Ce calendrier a été établi en consultation avec l'ACPUE, les comités d'examen et le conseil d'administration de l'ACE, afin de favoriser des délais plus courts entre les examens et de permettre un nombre suffisant d'examens à chaque session pour l'analyse psychométrique des résultats.
- Les candidates et candidats ont continué à pouvoir choisir entre la surveillance à distance en direct et les centres d'examen en personne, en fonction de la disponibilité des centres d'examen. Les manuels d'information pour les deux méthodes sont disponibles en anglais et en français. La politique relative aux sites d'examen a été révisée afin de permettre l'utilisation de méthodes hybrides.
- Le travail d'intégration à l'ENAE des compétences des ergothérapeutes au Canada s'est poursuivi. Le plan directeur de l'examen prévu a été approuvé par le CEA, l'EOC et le conseil d'administration de l'ACEO, et a été publié sur le site <u>Web de l'ENAE</u>. La date de mise en œuvre du nouveau plan directeur sera annoncée en 2024, après approbation par tous les comités.
- Le CEA a revu environ 175 questions issues d'un atelier de génération d'items organisé à l'automne.
 Ces nouvelles questions ont été élaborées en réponse à la version révisée du plan d'action de l'ENAE.
 Deux autres ateliers sont prévus au printemps et à l'automne 2024, ainsi que d'autres réunions du CEA, afin de mieux répondre aux exigences du nouveau plan directeur de l'ENAE.
- La politique de réexamen et d'appel a été révisée pour tenir compte des délais réalisables et clarifier la communication des résultats d'examen.
- Le CEA a remercié Leanne LeClair et Judith Robitaille à l'issue de leur mandat pour leurs années de service au sein de la commission. Le comité accueillera de nouveaux membres en 2024.